

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 16 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 16 septembre 2024 à 19 h30 à l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire monsieur, André Ibghy, les conseillères mesdames Julia Bourke, Gabriela Opas et Julia-Ann Wilkins et les conseillers, Maxime Arcand, Jean-Pierre Charette et David Lisbona.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire monsieur André Ibghy, ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 31 minutes

2024-09-104

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024 ;

4. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

4.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois d'août 2024 ;

4.2 Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail ;

4.3 Adoption d'une personne désignée pour enchérir à la vente de non-paiement de taxes de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts ;

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

7. ENVIRONNEMENT

7.1 Approbation du règlement d'emprunt numéro 04-2024 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs décrétant l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral avec bennes et d'un camion 10 roues à chargement frontal avec benne autorisant un emprunt de 3 233 633 \$;

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1 Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme

8.2 Dépôt de la liste des permis du 1^{er} au 31 août 2024 ;

8.3 Avis de motion, dépôt et adoption du projet de règlement R2024-161 modifiant le règlement de zonage numéro 2013-060 afin d'autoriser l'usage cimetière dans la zone P2-117

9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10. PROJET SPÉCIAUX

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 16 SEPTEMBRE 2024

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

2024-09-105 3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2024

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2024 ;

2024-09-106 4.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS D'AOÛT 2024

FONDS D'ADMINISTRATION 2024	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
SALAIRES	
Salaires nets	36 361.98 \$
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	19 747.54 \$
SQ	125 116.00 \$
Quote part MRC	19 209.00 \$
Dettes à long terme	15 083.46 \$
ACHATS	111 981.14 \$
Total achats et déboursés	327 499.12 \$
IMMOBILISATIONS	
ANNÉE 2024	
Hôtel de ville	260 687.40 \$
Équipements (cloisons & lave-vaisselle)	8 455.87 \$
Total des dépenses des immobilisations	269 143.27 \$
TOTAL	596 642.39 \$

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois d'août 2024

2024-09-107 4.2 POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL ;

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la *Loi sur les normes du travail* prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 16 SEPTEMBRE 2024

ATTENDU QUE la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter la politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail

2024-09-108

4.3 ADOPTION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE POUR ENCHÉRIR À LA VENTE DE NON-PAIEMENT DE TAXES DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

ATTENDU QUE lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts du 27 août 2024 à 19 h sous la résolution 2024-08-477, le conseil a ordonné la mise en vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes;

ATTENDU QUE des immeubles se situent dans la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac et que la Municipalité désire enchérir sur des immeubles.

Il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE madame Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière ou madame Caroline Paquin, responsable de la comptabilité soit autorisée à enchérir et à se porter acquéreur de tout immeuble, pour et au nom de la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac lors de la vente pour non-paiement de taxes de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts laquelle se tiendra le jeudi 21 novembre 2024 à 10 heures dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50 rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts.

2024-09-109

7.1 APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 04-2024 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS DÉCRÉTANT L'ACQUISITION DE CINQ CAMIONS 10 ROUES À CHARGEMENT LATÉRAL AVEC BENNES ET D'UN CAMION 10 ROUES À CHARGEMENT FRONTAL AVEC BENNE AUTORISANT UN EMPRUNT DE 3 233 633 \$;

ATTENDU QUE le 8 août 2024, la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs a adopté le règlement numéro 014-2024 ayant pour objet l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral avec bennes et un camion 10 roues à chargement frontal avec bennes et autorisant un emprunt ;

ATTENDU QUE suivant l'article 607 du Code municipal, un règlement d'emprunt adopté par une Régie intermunicipale doit être approuvé par résolution de chaque municipalité dont le territoire est soumis à la juridiction de la régie.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 16 SEPTEMBRE 2024

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'approuver le règlement numéro 014-2024 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs ayant pour objet l'acquisition de cinq camions 10 roues à chargement latéral avec bennes et un camion 10 roues à chargement frontal avec bennes et autorisant un emprunt de 3 233 663 \$.

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'URBANISME

Dépôt

8.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2024

La liste de tous les permis émis du 1^{er} au 31 août 2024 est déposée.

2024-09-110

8.3 AVIS DE MOTION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT R2024-161 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2013-060 AFIN D'AUTORISER L'USAGE CIMETIÈRE DANS LA ZONE P2-117

Le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

- Donne avis qu'à la séance du 16 septembre 2024, le projet de règlement 2024-161 modifiant le règlement de zonage numéro 2024-160 afin d'autoriser l'usage cimetière dans la zone P2-117 sera adopté ;
- Dépose le projet de règlement R2024-161.

10. PROJETS SPÉCIAUX

Aucun sujet sous cette rubrique

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 16 septembre 2024

2024-09-111

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, **il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 20 heures 17 minutes.

(original signé)

(original signé)

André Ibghy
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière
2022326

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 16 SEPTEMBRE 2024
